valeur, et que très peu peuvent les égaler. C'est à peu près tout ce que j'ai à dire. Quand nous aurons sous les yeux le texte du bill, je m'étendrai davantage sur certaines de ces questions mais, dans l'intervalle, j'aimerais obtenir une réponse aux questions que je viens de poser.

M. BLACKMORE: Il y a deux questions dont on devra tenir compte au sujet du rétablissement d'après-guerre. Je ne sais pas qui s'occupe de ces questions, mais voici la première: D'où viendront les fonds nécessaires à l'exécution de tout ce qui doit être accompli? On pourrait fort bien recruter dans le pays un comité composé de garçons de quatorze ans qui pourraient nous dire ce qu'il faut faire. Ils sauraient quelles routes il faut construire, quels travaux d'irrigations il faut entreprendre, quelles forêts il convient de reboiser et tout ce qu'il nous faut accomplir pour remettre le pays dans la voie de la prospérité. De même, un groupe de garçons de onze ans sauraient fort bien qu'il est nécessaire de fournir de l'emploi à tous ceux qui reviendront. Ce qu'il nous faut, cependant, c'est assez d'intelligence chez ceux qui occupent des postes supérieurs pour dire à nos gens où nous prendrons l'argent pour payer tout cela. Or, tant qu'on n'aura pas répondu à cette question, toute discussion sur le problème de la reconstruction et du rétablissement, pour employer une expression chère au premier ministre, est oiseuse et vaine.

Voici maintenant la deuxième question: Où trouverons-nous les marchés voulus pour assurer l'écoulement de ce que nous produirons? En d'autres termes, comment se propose-t-on de distribuer tout ce que notre pays pourra produire? L'honorable représentant de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) se plaît à nous dire jusqu'à quel point l'entreprise privée a échoué. L'entreprise privée, pour autant que j'ai pu m'en rendre compte par l'examen superficiel de la question, n'a jamais fait faillite quand elle a pu obtenir les marchés voulus pour l'écoulement de ses denrées. Une exploitation minière privée, pourvu qu'elle possède les marchés voulus, procurera à la main-d'œuvre tout l'emploi nécessaire qu'on puisse attendre, tout autant du moins que si la mine était exploitée par l'Etat. Comment se fait-il alors que les gens s'imaginent que l'étatisation de l'industrie procurera du travail quand l'entreprise privée ne peut le faire, compte tenu des conditions du marché? Voilà ce que je ne puis comprendre.

Il est entendu qu'il faut au pays un certain

mode de distribution des denrées. La distribution implique encore de l'argent. Non seulement faut-il trouver des fonds pour la construction de grands ouvrages d'irrigation et autres travaux, mais il en faut aussi pour

fournir aux gens le pouvoir d'achat qui leur permettra de consommer les denrées que l'industrie est prête à produire. Je prétends donc que, tant que le premier ministre ne nous aura pas dit où il trouvera l'argent voulu pour ces deux fins, il perdra son temps et il nous fera perdre notre temps et celui du pays en parlant de reconstruction et de restauration. S'il prétend résoudre le problème par la simple création d'un ministère de reconstruction et de restauration, il se trompe et je crains fort qu'il faille trouver des mots plus énergiques que ceux que je pourrais employer pour le lui la restauration, il se trompe et je crains fort qu'il faille trouver des mots plus énergiques que ceux que je pourrais employer pour le lui dire. Je ne nie pas la nécessité d'un ministère ou d'un ministre pour prendre en mains toutes les tâches qui restent à accomplir, mais je prétends qu'à moins de songer aux deux fins dont j'ai parlé, cette discussion n'est que de la frime, qu'un simulacre de travail.

Avant de reprendre mon siège, je tiens à insister sur ceci: lorsqu'il s'agira d'assurer la partie financière, il faudra le faire sans établir de nouveaux impôts et sans ajouter à la dette existante, car nous en sommes maintenant rendus au point où il serait extrêmement dangereux d'ajouter un seul dollar à la dette du pays ou à notre régime fiscal. Les honorables députés doivent envisager la réalité. Si l'on ne réussit pas à trouver l'argent auquel j'ai fait allusion au début de mes remarques, sans ajouter à la dette ou accroître les impôts, alors, à mon sens, il incombe à la Chambre et au Gouvernement de désigner un comité chargé de trouver des moyens d'obtenir les fonds nécessaires sans nouvelle dette ou sans impôts supplémentaires. Si nous savions où trouver l'argent, nous pourrions sans peine faire face aux problèmes de rétablissement et de reconstruction d'après-guerre.

Je me propose d'appuyer la proposition du premier ministre concernant la nomination d'un ministre et la création d'un ministère, mais j'affirme que, si l'on ne peut résoudre les difficultés dont j'ai parlé, ce projet est tout à fait futile.

M. LOCKHART: Je désire dire quelques mots au sujet de cette résolution, et j'appelle l'attention du premier ministre sur les mots qui paraissent dans la dernière partie, pourvoyant à la nomination de fonctionnaires, de commis et d'employés nécessaires pour la bonne conduite du ministère. On s'oppose énergiquement partout au pays à la présente constitution des ministères de l'Etat, comme la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et autres, l'armée de régisseurs et de sous-régisseurs et de leurs adjoints, et les milliers de téléphones et de bureaux qui leur sont nécessaires.